

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MEDICAUX****BIOMONITOR 2-AF****Moniteur cardiaque implantable avec
télésurveillance****Avis de radiation****Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs
médicaux et des technologies de santé le 16 novembre 2021**

Faisant suite à l'examen du 16 novembre 2021, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 16 novembre 2021

Radiation de la liste des produits et prestations :

La Société BIOTRONIK France SAS informe la Commission qu'elle ne commercialise plus son moniteur cardiaque implantable BIOMONITOR 2-AF détaillée dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent sa radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Cette référence est inscrite sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Référence à radier
3438783	Moniteur ECG implan- table BIOMONITOR 2- AF	398493

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

BIOMONITOR 2-AF, 16 novembre 2021

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr